



**SECTION DE LA MOSELLE**

Metz, le 20/12/2010

**CTPD du 17 décembre 2010 :  
LE DIALOGUE SOCIAL EN MOSELLE OU LE MEPRIS AFFICHE  
ENVERS LES ORGANISATIONS SYNDICALES ?**

Rappel des faits :

Convocation du CTPD (comité technique paritaire départemental) par le Directeur pour le vendredi 17 décembre 2010 à 9h à Metz.

Département de la Moselle classé en vigilance orange à compter du jeudi après-midi et le vendredi 17 en raison des fortes chutes de neige.

Message de la Direction la veille jeudi 16/12 autorisant les agents à quitter leur service dès 15H reconnaissant là les difficultés de transports.

Consignes de prudence et de limitation des déplacements données par la Préfecture de la Moselle pour cette période (pas de transports en commun sur Metz).

Réunions annulées ou reportées en Préfecture notamment (information relayée largement par les médias locaux)

Compte-tenu de cette situation climatique délicate, le syndicat FO-DGFIP a interrogé la veille le jeudi la direction sur le maintien ou non de cette réunion et a demandé son report en raison de l'éloignement géographique de ses représentants convoqués à ce CTPD car venant des quatre coins du département.

La Direction a répondu que ce report n'était pas envisagé alors que les prévisions météo s'avéraient exactes.

Décision de la Direction vendredi 17 au matin :

Le Directeur informé de l'impossibilité de certains représentants de venir sur Metz a choisi de tenir le CTPD avec les représentants des 2 seuls syndicats présents le SNUI et la CFDT qui ont réussi à braver toutes les intempéries afin de pouvoir se rendre à cette réunion.

Si juridiquement ce CTPD pouvait se tenir avec la seule présence des 2 syndicats SNUI et CFDT, il est des cas de force majeure qui doivent amener à reconsidérer les choses.

Pour la Direction cela n'a pas été le cas.

Un peu d'huile dans les rouages et surtout un peu de compréhension et d'humanité ont fait défaut ce jour-là.

Dont acte !!!! dans une période de promotion et de consignes de respect du dialogue social données par la Direction Générale.

Pour information, FO-DGFIP a demandé ce jour une audience au Directeur.